



École au Cœur-des-Collines

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8 octobre 2019

18h30

Salle de conférence des Lacs

SONT PRÉSENTS :

Mesdames :

Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Nancy Gagné	parent immeuble La Pêche; représentante au comité de parents
Josée Lafrance	enseignante immeuble Ste-Cécile; représentante du préscolaire
Julie Charron	enseignante immeuble Ste-Cécile; représentante 1 ^{er} cycle
Nathalie Sarazin	enseignante-ressource; représentante des spécialistes
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche; représentante 2 ^e cycle
Stéphanie Robert	enseignante immeuble La Pêche; représentante 3 ^e cycle
Sylvie Legault	agent de bureau; représentante du personnel de soutien
Julie Labelle	technicienne; représentante du service de garde

Messieurs :

Benoît Philippe	parent immeuble Ste-Cécile
Maxime Cloutier	parent immeuble Ste-Cécile

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Adam Gagnon, directeur
Madame Catherine Godin-Proulx, directrice-adjointe

SONT ABSENTES:

Mesdames :

Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche; représentante au comité EHDAA
Vicky Joanisse	parent immeuble La Pêche

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h37.

Monsieur le directeur, Adam Gagnon, débute la réunion.

1.2 Nomination d'une secrétaire de réunion

Il a été déterminé que madame Christine Lafrenière poursuive sa tâche de secrétaire du conseil d'établissement.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gagnon précise que les points de décision 2.3 et 2.4 deviendront plutôt des sujets d'information et seront discutés à 3.6 et 3.7 respectivement.

Madame Amélie Bazin désire ajouter à VARIA le suivi des travaux (4.1).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Benoît Philippe que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications décrites ci-haut.

CÉ-19-20-#01

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-19-20-#01**

1.4 Question du public

Aucune question

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019

Suite à sa lecture, une correction a été effectuée à 3.1 : on remplace Lac des Lacs par Lac des Loups.

IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Legault que le procès-verbal de la séance du 12 juin 2019 soit adopté en tenant compte de la modification apportée.

CÉ-19-20-#02

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-19-20-#02**

CÉ-19-20-#03

1.6 Suivi du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019

1.7 « Filles qui ont du chien » : Programme sportif permettant aux filles de développer l'ensemble de leurs possibilités et surmonter certaines barrières aux niveaux sportif, psychologique, social ou autre. On veut offrir un milieu où les filles se sentent bien et où il n'y a pas de jugement. Elles développent ainsi leur confiance en elles; elles découvrent de nouvelles passions afin que des liens durables se développent entre les participantes. Monsieur Gagnon est heureux d'annoncer la création d'un groupe similaire « 100% Filles » qui sera dirigé par madame Catherine Martel et composé de jeunes filles du 3^e cycle.

3.1 Il est précisé que l'immeuble du Lac des Loups ne fait plus partie du plan triennal de la CSPO.

1.7 Élection de la / du président(e) du conseil d'établissement 2019-2020

Un tour de table a lieu afin de donner la chance à tous de se présenter. Un bref résumé des tâches de la présidence est donné.

Madame Amélie Bazin, appuyé par monsieur Maxime Cloutier, propose monsieur Benoît Philippe. Ce dernier accepte.

Élu par acclamation
CÉ-19-20-#03

1.8 Élection de membre de la communauté

Aucun membre de la communauté présent

2. DÉCISIONS

2.1 Calendrier des rencontres

Il faut un minimum de 5 rencontres. On en planifie 7.

Monsieur Gagnon suggère les dates suivantes :

3 décembre 2019 - 21 janvier 2020 - 25 février 2020 - 7 avril 2020-

26 mai 2020 et 16 juin 2020.

IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Bazin d'adopter les dates soumises quant au calendrier des rencontres du conseil d'établissement.

CÉ-19-20-#04

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-19-20-#04**

2.2 Règles de régie interne 2019-2020

Suite à la lecture des règles de régie interne du conseil d'établissement 2019-2020,

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Gagné qu'il y ait ajout d'un point 9.6 énonçant que la secrétaire des rencontres du conseil d'établissement soit rémunérée.

CÉ-19-20-#05

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-19-20-#05**

2.3 Orientation

Présentation de la planification des CSOP en 5^e et 6^e année.

Madame Stéphanie Robert précise que l'atelier qui aura lieu en janvier est celui intitulé « Trouve son métier » et non celui des mini-olympiades.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Gagné que ces deux planifications soient adoptées avec la précision apportée.

CÉ-19-20-#06

**Adoptée à l'unanimité
CÉ-19-20-#06**

3. INFORMATIONS

3.1 Courrier reçu

Monsieur Adam Gagnon remet une enveloppe au président monsieur Benoît Philippe portant sur un plan de formation quant à l'implication parentale qui aura lieu les 29 et 30 mai 2020 au Saguenay. Un courriel sera envoyé aux membres du CÉ les informant de cette invitation.

3.2 Pratique de feu / code blanc

Une pratique d'évacuation a eu lieu aujourd'hui même, le 8 octobre, dans les deux immeubles. Les pompiers ont rencontré les élèves afin de faire un retour sur la pratique, leur présenter leur concours et accorder une courte période de questions.

Il y aura également une pratique de « code blanc » d'ici les prochains jours. Les enseignants ont déjà été avertis et connaissent la procédure. Il peut y avoir eu confusion entre ces deux pratiques à cause d'un courriel mais elles sont toutes les deux distinctes l'une de l'autre et le protocole est clair.

3.3 Photos scolaires

Cette année, les photos scolaires seront prises le vendredi 11 octobre. Une lettre a déjà été envoyée aux parents concernant la date et les couleurs d'habillement propices aux photos. Évidemment, le code vestimentaire de l'école doit être respecté.

3.4 Projet éducatif

Le projet éducatif a été présenté à l'assemblée générale du mois de septembre. Les objectifs étant établis, il faut maintenant cibler les différents moyens pour les atteindre.

3.5 École de la vue

Nouveau programme à l'école, similaire à celui de l'hygiéniste dentaire pour les élèves de 2^e année.

Afin de prévenir les troubles de la vue, les enfants du préscolaire bénéficieront d'un examen de vision à l'école en novembre. Les parents recevront des informations supplémentaires par lettre /courriel.

3.6 Cours d'éducation à la sexualité

Une prochaine planification devra être présentée au prochain conseil d'établissement.

Une lettre sera également envoyée aux parents pour en définir le contenu, accompagnée de la procédure quant à la demande d'exemption du cours d'éducation à la sexualité.

3.7 Plan de lutte (violence et intimidation)

Ce plan de lutte devra être approuvé.

4. VARIA

4.1 Suivi des travaux

L'agrandissement le plus favorable sera à l'immeuble La Pêche. Il y aura un ajout de 10 classes et d'un gymnase double.

Prévision de la fin des travaux : septembre 2021.

Les travaux devraient débuter en juin 2020. Des informations supplémentaires seront données le 3 décembre.

La semaine prochaine, une rencontre est prévue pour discuter des besoins, des contraintes et de l'accessibilité aux travaux.

Il y aura également réaménagement à l'immeuble La Pêche :

- peinture
- plancher
- aération

5. MESSAGES

5.1 Mot du représentant au comité de parents

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu mardi prochain, le 15 novembre 2019.

5.2 Mot du président

Monsieur Benoit Philippe remercie les membres de l'avoir élu.

5.3 Mot de la direction

Monsieur Adam Gagnon précise que la première communication sera le 15 octobre 2019. Il y aura une appréciation générale en français, en mathématiques et pour le comportement.

Il affirme également qu'il y a 395 élèves à l'École au Cœur-des-Collines. Il y a donc plus de besoins et plus d'organisation à gérer.

5.4 Mot du personnel

Mesdames Julie Charron, Josée Lafrance et Nathalie Sarazin ont mentionné le succès de la rentrée, de la course ACDC, du dîner d'épluchette de blé d'Inde qui était bien organisée et réussie grâce à l'aide des parents. Elles ont aussi parlé de la sortie à la Ferme Proulx et des coupons qui sont distribués à l'immeuble Ste-Cécile pour le renforcement positif.

Mesdames Stéphanie Robert et Roxanne Isabelle ont souligné l'implication de monsieur Philippe Pilon qui contribue souvent aux activités de l'école. De plus,

une prochaine sortie au Métro de Cité des Jeunes est planifiée en novembre; une activité que les élèves apprécient énormément.

Pour conclure, elles confirment une prochaine rencontre du comité de la vie étudiante qui planifiera une activité-école d'Halloween.

5.5 Mot de la responsable du service de garde

Madame Julie Labelle confirme, qu'à l'École au Cœur-des-Collines, il y a 129 enfants inscrits au service de garde et 68 autres qui y vont sporadiquement. Il y a maintenant cinq (5) groupes à Ste-Cécile et deux (2) à La Pêche.

Madame Labelle rappelle que le service de garde a commencé en 2001.

5.6 Mot des parents

Monsieur Maxime Cloutier est content de la belle rentrée des enfants grâce aux efforts et à l'engagement du personnel de l'école.

Madame Nancy Gagné a mentionné qu'une de ses enfants a dû être obligée de fréquenter une autre institution scolaire l'an dernier et a trouvé cela difficile. De retour cette année, elle se sent beaucoup mieux et en sécurité.

5.7 Mot de la représentante de l'OPP

Tout d'abord, il y a au moins huit membres participatifs qui siègent sur l'OPP. Madame Amélie Bazin déclare que, dorénavant, aucun argent comptant ne sera accepté à l'école. Cette nouvelle politique vient de la CSPO. Les commandes des vendredis « pizza » seront donc payées par virement

bancaire ou par chèque. Il faut ainsi une réorganisation et impliquer l'agente de bureau.

Il y aura un sondage quant à l'organisation de la fête de fin d'année scolaire. On veut un rassemblement de la communauté invitant les membres du personnel à se joindre.

Huit campagnes de financement sont prévues en privilégiant les produits locaux : Norwex, JoFabulle, Sensy, Tupperware, Confiserie, Épicure, Watkins et cartes à gratter. À tous les mois, il y a la possibilité de commander chez Toutatis et Mabel's Label's en ligne est une levée de fonds en permanence.

5.8 Mot des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté.

5.9 Mot de la représentante du comité EHDA

Aucun mot; il n'y a pas encore eu de rencontre.

6. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 3 décembre 2019 à 18h30 à la salle de conférence du secondaire des Lacs.

CÉ-19-20-#07

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

IL EST PROPOSÉ par Madame Amélie Bazin que l'assemblée générale se termine. Il est 19h58.

**Adoptée à l'unanimité
AG-19-20-#07**

Président

Directeur

Secrétaire de la réunion



Vertical line on the left side of the page.

Vertical line on the left side of the page.